

Mentions Légales - Concours Instagram "Gagnez Votre Site Web personnalisé"

1. Organisateur du concours :

Le concours "Gagnez Votre Site Web personnalisé" est organisé par SOLATYPIC, ayant son siège social à 4, Avenue Du Château Hébert, 35800, DINARD, FRANCE

2. Conditions de participation :

Le concours est ouvert à toute personne résidant en France et âgée de plus de 18 ans. Les participants doivent suivre le compte Instagram @solatypic pour être éligible. Aucun achat n'est nécessaire pour participer au concours.

3. Durée du concours :

Le concours débute le 29 janvier 2024 à 15h et se termine le 15 mars à 15h.

4. Modalités de participation :

Les participants doivent être abonné au compte instagram @solatypic, liker la publication, identifier 3 personnes et en bonus avoir partagé en story en identifiant @solatypic. Toute participation non conforme aux règles sera disqualifiée.

5. Prix :

Le prix consiste en la création d'un site web one page personnalisé (sur la base de notre offre Cézembre voir plaquette), comprenant la conception et le développement du site. Le prix n'inclut ni l'hébergement ni le nom de domaine.

6. Sélection du gagnant :

Le gagnant sera sélectionné de manière aléatoire par tirage au sort parmi les participants. Le résultat sera annoncé le 15 mars 2024 sur le compte Instagram @solatypic

7. Disponibilité du gagnant.

L'organisateur s'engage à prendre contact avec le gagnant dans un délai de 48h après le tirage au sort et à proposer un rendez-vous (en présentiel, téléphonique, ou en visioconférence), afin de cadrer le projet et recueillir les informations essentielles à son lancement.

Dans l'objectif de respecter l'organisation des planning de l'agence :

Si le gagnant sélectionné ne se manifeste pas, ne peut pas être contacté ou ne se rend pas disponible pour répondre aux propositions de rendez-vous dans un délai de 21 jours après la date de clôture du concours, il sera disqualifié et un suppléant sera sélectionné. Le suppléant sera choisi selon les mêmes critères que le gagnant initial et sera contacté pour réclamer le prix.

8. Coordination du prix :

Le gagnant devra fournir toutes les informations nécessaires à la prise de contact pour organiser la création de son site web dans les 15 jours suivant l'annonce du résultat. Le site web sera créé dans un délai raisonnable, à convenir entre les parties.

9. Responsabilités et exclusions :

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant en cas de violation des règles du concours. L'organisateur ne sera pas responsable de tout problème technique ou dysfonctionnement survenu pendant le concours.

Le prix ne couvre pas les frais d'hébergement et de nom de domaine. Ces éléments seront de la responsabilité du gagnant.

10. Droits d'utilisation :

En participant au concours, les participants acceptent que leur nom et leur contenu généré soient utilisés à des fins promotionnelles par l'organisateur.

11. Loi applicable :

Le concours est soumis aux lois en vigueur dans notre pays (France).

